

854, route de la Grande-Ligne

**Demande de dérogation
mineure présentée à la
séance ordinaire du lundi
1^{er} décembre 2025, à 18 h**

**Salle du conseil
Hôtel de ville
1, rue Notre-Dame Ouest
Victoriaville**

Lors de cette séance, le conseil municipal prendra une décision sur cette demande de dérogation mineure.

> Vous pouvez faire vos commentaires sur cette demande en vous présentant à la séance ou en les envoyant avant le lundi 1^{er} décembre 2025, midi, en cliquant sur le lien suivant :

<http://vic.to/conseil/seances/question/ajout>

VICTORIAVILLE, le 14 novembre 2025

La greffière,

ROSANE ROY

C'est quoi le projet?

La demande de dérogation mineure vise à permettre que le terrain (lot projeté numéro 6 708 810 du cadastre du Québec) ait une largeur de 38,10 mètres (article 1.5 du Règlement de zonage numéro 1261-2019).